



Comité syndical du jeudi 05 février 2026
PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Targon.

Date de convocation du Comité syndical : 30 janvier 2026.

Secrétaire de séance : Lionel Faye.

Présents :

Personnes :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
DALLA LONGA	Marie-France	×	BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean		SHERIFFS	Colin	
MAULUN	Frédéric	×	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	×	LAPUYADE	Arlette	
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AUBIN	Maryse	×	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel	×	BONNIER	Patrick	
COLINET	Christophe		LHOMET	Sylvie	
GUERIN	Christine		CHAMPALOU	Karine	
DESTRUEL	Philippe		LE ROUX	Hélène	
CDC RIVES DE LA LAURENCE					
QUENNEHEN	Vincent		LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	José	×	YANINI	Daniel	
BORIES	Lucile		DA COSTA	Laëtitia	
FAVRE	Emmanuelle		KOUTCHOUK	Harrag	
COTSAS	Pierre		SEVAL	Pierre	
BAGOLLE	Céline		AYAYI	Sylvie	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
MONGET	Alain	×	ROUGIER	Frédéric	
COUTY	Tania		DARRACQ	Elizabeth	
GOEURY	Céline		CASTAING	Corinne	×
BARRABES	Xavier		DELPONT	André	
FAYE	Lionel	×			
CDC DU CREONNAIS					
ZABULON	Alain		MONNERIE	François	×
PAGÈS	Bernard	×	LAFON	Maryvonne	×
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette	×	BARTHET-BARATEIG	Romain	
BOIZARD	Alain		JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 13

Délégués excusés en cours de séance : 0

Délégués représentés : 1 (pouvoir de Christophe Colinet à Maryse Aubin)

Délégués représentés en cours de séance : 0

Suppléants ayant pris part au vote : tous les suppléants

Procès-verbal du comité syndical du 11 décembre 2025

Délib.01 2026

Vu le code général des Collectivités Territoriales,

Le procès-verbal de la séance précédente est soumis à approbation du Comité syndical.

Les délégués peuvent intervenir afin d'apporter des rectifications éventuelles. L'approbation ne donne pas lieu à engagement de discussion.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical vote et approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025 qui a été communiqué au préalable à l'ensemble des délégués du Comité syndical.

Débat d'orientations budgétaires 2026 : budget principal Délib.02 2026

Débat d'orientations budgétaires 2026 : budget annexe EDS Délib.01 2026 EDS

Considérant que Monsieur le Président, Messieurs les Vice-présidents, présentent le rapport sur la base duquel a lieu le débat d'orientations budgétaires 2026. Ce rapport a été transmis au préalable à l'ensemble des délégués.

Considérant le rapport des orientations budgétaires ci-joint.

Actions 2026 du Pôle Territorial présentées par service :

Les remarques sont les suivantes :

Espace Info Entreprendre :

Maryse Chiron Charrier : Il reste une enveloppe ACP pour nos entreprises en 2026. L'enjeu sera de la clôturer.

Alain Monget : La facturation électronique pour les entreprises est un enjeu important pour nos entreprises.

Espace Droit des Sols :

Frédéric Maulun : On constate une baisse du nombre d'actes. Nous développons des services complémentaires. Les dossiers sont de plus en plus longs à traiter car ils sont de moins en moins complets.

Lionel Faye : Ce service fait un travail formidable. Il y a une mission de conseil important, sur des dossiers avec risques de contentieux. Nous avons de la chance d'avoir ce service.

Alain Monget : On se bat pour maintenir ce service et cette qualité sur notre territoire. On ne se bat pas à armes égales avec certaines structures extérieures au territoire en terme budgétaire. Il vaut mieux payer un peu plus cher pour avoir un service de qualité.

Espace Agri Alim :

José Martin : Le 1er forum de la diversification agricole a eu lieu avec 19 stands, plus de 220 participants dont 60 agriculteurs et viticulteurs, une table ronde. L'objectif de ce forum est d'apporter des idées de diversification aux viticulteurs qui ont arraché une partie de leurs vignes et de faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs sur le territoire. Les syndicats des vins ont aussi été parties prenantes.

Alain Monget : C'était un enjeu pour le Pôle de se positionner sur le sujet, comme on ne voyait rien venir des organisations socio-professionnelles (le dernier forum diversification porté par la Chambre d'Agriculture a eu lieu en 2021 à Saint-Loubès).

Je félicite José Martin et les équipes du Pôle pour ce travail. Nous avons marqué des points à porter ce sujet et être proactif par rapport à nos partenaires. Les viticulteurs semblaient prêts à se questionner sur la diversification. Les témoignages étaient rassurants. C'est un défi collectif.

Frédéric Maulun : Aujourd'hui notre travail a évolué vers l'identification des anciennes parcelles en vigne, le travail sur l'intégration des projets agricoles auprès des document d'urbanisme se poursuit, le lien avec les agriculteurs est renforcé. L'ensemble des acteurs considère que les élus et le Pôle ont leur place dans ce travail sur la diversification. Il faut le poursuivre.

Espace coopération et financements :

Alain Monget : Le GAL est une instance qui fonctionne bien, c'est un bel outil de discussion et d'appui, d'orientation pour les élus.

Bernard Pagès : C'est un des seuls instruments de gouvernance dans lequel on a des acteurs privés. Nous avons des incertitudes sur les futurs fonds européens et donc sur le devenir du GAL.

Espace transition écologique :

Lionel Faye : Avons-nous un bilan de Voltalis ?

Alain Monget : Nous avons fait un bilan par communauté de communes lors du dernier copil mais on peut redonner les chiffres. Les collectivités peuvent aussi faire appel à Voltalis pour leurs bâtiments.

Espace Stratégies territoriales :

Maryse Aubin : Nous avons fait une conférence des maires bien animée par Lise Capeyron.

Alain Monget : Le projet de territoire ambition 2030 est la base de nos contractualisations et sert à nous donner un cap.

Orientations de la politique budgétaire 2026

Les remarques sont les suivantes concernant le Budget principal :

Alain Monget : Nous avons fait un budget très serré sur le volet dépenses, avec des coupes budgétaires, nous renégocions régulièrement nos contrats avec les prestataires. Nos actions sont toutes cofinancées entre 70 et 80 %.

Entre 2025 et 2026, nous avons une baisse de fonds UE territoriaux, une légère baisse aussi des fonds régionaux.

Nous avons présenté la plus faible évolution possible des cotisations. A noter que le taux de croissance de la population diminue.

Le Pôle Territorial est une structure mutualisée, la part des cotisations des communautés de communes couvre moins de la moitié du budget principal.

Par rapport aux nouvelles missions qui nous ont été confiées au cours du mandat : transition, numérique, économie, alimentation, il me semble que les services du Pôle ont joué leur rôle de développement du territoire.

Lionel Faye : Lors de ce mandat, le Pôle a connu une révolution. Il y a une dynamique extraordinaire, on travaille entre Cdc, il faut se féliciter de ce travail et féliciter les équipes.

Nous allons vers des années difficiles, plus on mutualisera entre Cdc et entre communes, plus on pourra rendre un service de proximité efficace pour nos habitants.

Alain Monget : On essaye de s'adapter aux partenariats. Cette culture de la coopération à 2, 3, 4, 5 est importante, il faudra rester agile.

José Martin : Nous aurons des marges de manœuvre possibles avec la coopération que l'on commence avec Bordeaux Métropole via Recol'Terra.

Alain Monget : A propos de Recol'Terra, il faudra aussi faire confiance au Pôle qui reviendra vers les Cdc pour travailler le sujet.

Les remarques sont les suivantes concernant le Budget annexe EDS :

Alain Monget : Nous essayons de développer des prestations complémentaires pour essayer de combler la baisse des actes. Nous recommuniquerons sur l'existence de ces services.

Frédéric Maulun : Il faudra voir comment peut être travailler en amont la qualité des dossiers déposés car les dossiers sont trop incomplets. Le service y passe beaucoup de temps. La dématérialisation fait perdre du temps aux agents.

Lionel Faye : Je demande aux investisseurs d'avoir des dossiers complets avant de déposer.

Alain Monget : Quand on parle de coopération, on parle aussi de solidarité territoriale pour avoir des services mutualisés locaux.

Alain Monget : Nous avons établi 2 budgets de responsabilité que nous proposerons au vote. Je remercie les membres du bureau et les équipes pour ce travail.

Francis Wilsius : En cette fin de mandat, je souhaite saluer ceux qui arrêtent et ceux qui ne seront pas reconduits. J'ai plaisir à participer au GAL qui fonctionne bien avec une réelle dynamique de projets.

Lionel Faye : Je remercie Francis Wilsius pour sa présence et sa fidélité.

Marie France Dalla Longa : Je félicite le Pôle et le GAL pour la qualité des débats.

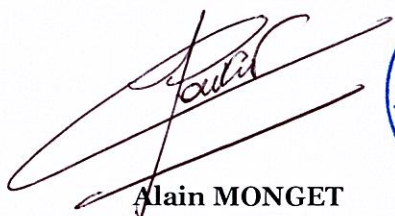
José Martin : Nous avons une équipe d'élus qui travaille avant tout pour le territoire.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical décident à l'unanimité,

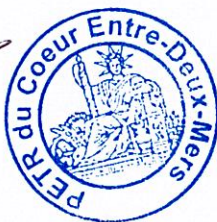
- la validation de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB pour le budget principal,
- la validation de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB pour le budget annexe EDS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h19.

Le Président,



Alain MONGET



Le Secrétaire de séance,

Lionel FAYE